

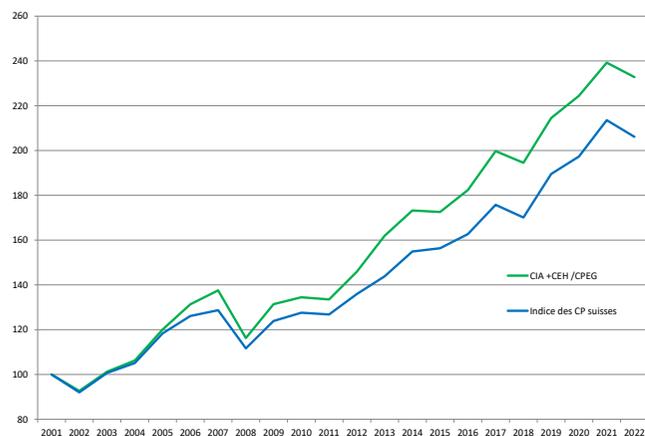
Estimation trimestrielle de la situation financière de la CPEG au 31.03.2022

Performance de la fortune nette de frais

2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	10 ans*	20 ans*	25 ans*
-2.7%	6.6%	4.6%	10.3%	-2.6%	9.5%	5.7%	6.0%	4.5%	4.7%

*performance moyenne par année à fin 2021

Comparaison avec l'indice Crédit Suisse des caisses de pension suisses



Degrés de couverture

	31.03.22	31.12.21	30.09.21	30.06.21	31.03.21	31.12.20**	31.12.19**	31.12.18**	31.12.17**	31.12.16**	31.12.15**	31.12.14**
Taux technique	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	2.5%*	2.5%	2.5%	3.0%	3.0%
1. Fortune de prévoyance (CHF mios)	21'344	21'878	21'487	21'490	20'961	20'344	14'014	12'618	12'937	11'853	11'240	11'375
2. Capitaux de prév. et prov. techn. (CHF mios)	27'502	27'343	26'740	26'713	26'612	26'513	25'990	21'673	21'148	20'662	18'800	18'469
a) en faveur des actifs	13'734	13'589	13'035	13'161	13'021	12'898	12'277	9'650	9'293	9'464	8'187	7'781
b) en faveur des pensionnés	13'768	13'754	13'705	13'552	13'591	13'615	13'713	12'023	11'855	11'198	10'613	10'688
3. Taux de couverture												
TC initial (01.01.2012)	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%
TC légal (art. 44 al. 1 OPP2)	77.6%	80.0%	80.4%	80.4%	78.8%	76.7%	53.9%	58.2%	61.2%	57.4%	59.8%	61.6%
TC des capitaux de prévoyance des pensionnés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
TC minimal acquis des actifs (au 31.12) ³	30.3%	30.3%	23.3%	23.3%	23.3%	23.3%	0%	0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
TC minimal acquis (actifs & pensionnés au 31.12) ⁴	65.4%	65.4%	62.7%	62.7%	62.7%	62.7%						
4. Réserve de fluctuation de valeur (RFV)¹												
en CHF mios	3'906	4'004	3'932	3'933	3'836	3'723	302	595	1'082	655	627	687
RFV estimation en % de son objectif ²	100%	100%	100%	100%	100%	100%	14.4%					

¹ La part de la fortune excédant les engagements envers les pensionnés est attribuée à la RFV jusqu'à hauteur de son objectif, puis à la couverture des engagements envers les assurés actifs.

² Objectif de RFV de 15.3% des capitaux de prévoyance des pensionnés jusqu'en 12.2019 puis de 22.4% des engagements capitalisés (actifs et pensionnés) depuis 01.2020

³ Art. 5C Règlement sur les passifs de nature actuariel

⁴ Art. 28, al. 1 LCPEG et Art. 5B et 5C Règlement sur les passifs de nature actuariel

*** Art. 3A Règlement sur les passifs de nature actuarielle

** Comptes audités, base pour les estimations

• Dès le 31.12.2018, y compris provision en vue de l'abaissement du taux technique à 2.25%

Tout se présentait sous les meilleurs auspices pour accueillir le printemps, abandon des diverses mesures sanitaires, amélioration des difficultés liées aux disruptions dans les chaînes d'approvisionnement et promesse d'un retour à la vie d'avant Covid, mais c'était sans compter sur les velléités expansionnistes du chef du Kremlin, Vladimir Poutine. Avant même le début des hostilités, des événements importants ont influencé les marchés : revirement monétaire de la Réserve fédérale en janvier, guerre en Ukraine en février, persistance de la pandémie en Asie en mars avec, à la clé, à nouveau des ralentissements dans la chaîne d'approvisionnement. Avec comme résultat, l'explosion des prix de l'énergie et de nouveaux goulets d'étranglements au niveau des chaînes logistiques qui risquent de maintenir le taux d'inflation à des prix élevés encore pour un certain temps, alors que l'hypothèse d'une inflation transitoire semblait encore plausible en 2021. Les premières estimations des prix à la consommation de mars ont dépassé les attentes en Espagne, Allemagne et France avec un taux consolidé qui avoisine le 7.5%.

La guerre en Ukraine semble masquer un des phénomènes économiques les plus importants de la dernière décennie, la hausse massive des taux d'intérêts. A titre d'exemple, le taux suisse à 10 ans ont progressé de presque 0.8% depuis le début de l'année. Les performances obligataires affichent toutes des signes négatifs, allant de -6% pour les obligations suisses à -7.4% pour les obligations des entreprises et à environ -2.6% pour les obligations des marchés émergents.

Au niveau des actions, après avoir frôlé des performances entre -15% et -20% début mars à cause de la guerre en Ukraine, les marchés se sont étonnamment repris pour clôturer le trimestre sur des performances entre -5% pour les actions américaine (meilleure performance) et -7% pour les pays émergents, en passant par la Suisse à -5.5%.

La volatilité va rester élevée tant que les marchés financiers seront dans l'incertitude quant à l'évolution du conflit ukrainien et ses conséquences humaines, économiques et financières.

Le portefeuille de la Caisse affiche une performance de -2.7% pour le premier trimestre 2022.

Pour l'heure, le marché des actions semble plutôt bien digérer la dégradation macroéconomique, la crise ukrainienne et la hausse des taux. Toutefois, la configuration actuelle des marchés financiers constitue un défi majeur pour des portefeuilles diversifiés comme celui de la CPEG. Compte tenu des niveaux d'inflations, le resserrement des taux monétaires influence de diverses manières la valorisation des actifs financiers, la diversification reste donc primordiale.